

# Lo Couralin

L o C o r a l i n

## le mot d'Humeur

*Pour qui votait-on ? Mais pour moi, pour moi, bien sur ! Ainsi aurait répondu à l'ambiguïté de cette supputation sibylline et inductivement équivoque un candidat ultra-potentiel à la présidence nationale dans les suites (pas toutes dans les idées) d'un Hôtel prestigieux de Lille et d'ailleurs. Et nous alors, à qui allons-nous adresser nos "votes", autrement dit nos vœux, nos prières ? Aux pieds de quel "autre prétendant au titre" devons-nous désormais déposer les exvotos de notre future reconnaissance ? Le premier évoqué est accusé (entre autres des lits) : "... d'avoir utilisé en connaissance de cause les biens, le crédit, les pouvoirs ou les voix de la société à des fins personnelles directes ou indirectes". Au vu du délabrement partout constaté de notre représentation démocratique, serons-nous conduits, hélas, à déplacer vers cet "autre prétendant au titre" l'ambiguïté de cette supputation sibylline et inductivement équivoque ?*

Cordialement YB

## Élection présidentielle COMME PRÉVU !



**L**e premier tour de l'élection présidentielle s'est terminé avec la confirmation du résultat attendu et depuis longtemps annoncé par les instituts de sondage : François HOLLANDE sera donc opposé, le 6 mai prochain, à Nicolas SARKOZY.

Les électeurs de Came ont quelque peu nuancé le résultat national en plaçant François BAYROU en tête, devant Nicolas SARKOZY et François HOLLANDE.

Le Comité de rédaction

### ■ Sommaire

Edito .....Page 1

Au Conseil Municipal.....Page 2/3

Informations communales

Faisons connaissance avec...

.....Page 4

Les Écoles .....Page 5

Batterie Fanfare .....Page 6

#### Rédaction

La Commission culturelle

#### Impression

Imprimerie des 3 Vallées - Bardos

#### Lou Couralin

Tél. 05 59 56 02 75

email : loucouralin@orange.fr

### ■ Élection présidentielle, premier tour du 22 avril 2012 Résultats de la commune de Came

Inscrits : 622 / Votants : 533 / Abstentions : 14,31% / Exprimés : 525

Candidats	Nombre de voix	Pourcentage
François BAYROU	152	28,95 %
Nicolas SARKOZY	130	24,76 %
François HOLLANDE	108	20,57 %
Marine LE PEN	69	13,14 %
Jean Luc MELANCHON	37	7,05 %
Eva JOLY	13	2,48 %
Nicolas DUPONT-AIGNAN	7	1,33 %
Philippe POUTOU	6	1,14 %
Nathalie ARTHAUD	2	0,38 %
Jacques CHEMINADE	1	0,19 %

# ■ Au Conseil Municipal

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille onze, le 22 Décembre, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BOURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, LAFITTE, DUHALDE, DUCLAU, MONTERO, LAFAURIE, GARDERES, LARTIGOT, SALLENAVE-MENOU, POMMIES, JALLEAU-LONGUEVILLE.

Excusé : Mr MONTERO Bernard.

Absent : Mme TROG Chantal.

Po / Secrétaire : M POMMIES VINCENT

## ■ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 6 OCTOBRE 2011

Il n'a pas été fait de remarques sur le compte rendu.

## ■ REMPLACEMENT SANDRA DUMERCQ

Sandra Dumercq qui occupe le poste d'ATSEM à l'école publique est en congés maternité. Il faut trouver une personne pour la remplacer pour une durée d'environ six mois.

Deux CV sont arrivés à la mairie.

- A l'unanimité, le conseil municipal décide que des entretiens d'embauche en CDD auront lieu.
- M. le Maire s'en chargera avec l'institutrice de la classe concernée.

## ■ RECENSEMENT DE LA POPULATION

M. le maire rappelle au conseil municipal que la loi relative à la démocratie confie aux communes l'organisation des opérations de recensement de la population.

Pour assurer cette mission, il propose la création d'un emploi occasionnel à temps non complet d'agent recenseur.

La durée du recensement est d'un mois, du 19 Janvier au 18 Février, avec au préalable, une formation et une préparation qui débiteront dès le 5 Janvier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- DÉCIDE la création du 5 Janvier au 18 Février, d'un emploi non permanent d'agent recenseur.
- AUTORISE M. le Maire à signer le contrat de travail.

## ■ DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS LISTES ÉLECTORALES

Une commission est chargée de la révision des listes électorales.

Elle se compose de M. le Maire, de M. Daniel Guéraçague, nommé par la sous préfecture, et de M. Daniel Gestas, nommé par le tribunal administratif.

Cette année la sous préfecture souhaite changer ses candidats. Deux personnes doivent se porter volontaire.

Se sont portés volontaire :

- M. Duclau Eric, RD 936, 64520 CAME, né le 27/06/1965 à Salies de Béarn, gérant de société.
- M. Bourdalès Jean-Michel, maison "Légnès", 64520 Came, né le 15/12/1955 à Came, Chauffeur.

## ■ PRODUITS IRRÉCOUVRABLES MANDAT EN NON VALEUR

Monsieur le Receveur du Trésor Public a adressé à la Mairie l'état des produits qu'il n'a pu recouvrer.

Des produits ne peuvent être perçus pour diverses raisons : redevable en difficulté financière ou qui ne peut être retrouvé ; montant minime dont les poursuites coûteraient plus chères que la somme due.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur les titres de recettes correspondants pour un montant total de 103,95 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la demande de Monsieur le Trésorier de la commune relative à des titres de recettes pour un montant total de 103,95 €,

Considérant que les mesures mises en œuvre pour recouvrer ces sommes n'ont pas abouti,

- DÉCIDE d'allouer en non-valeur les dettes ci-dessus définies,
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au Budget Primitif,
- AUTORISE Monsieur le maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

## QUESTIONS DIVERSES

### Chauffage de l'église

Le chauffage de l'église doit être changé car l'ancien chauffage n'est plus aux normes. Les travaux sont à la charge de la paroisse.

M. l'abbé Etchenique a demandé à M. le Maire une subvention de participation aux travaux.

Le montant total s'élève à 16000 Euros, 150 Euros de dépôt de garantie pour la cuve de Gaz et le remplissage de la cuve coûte 1228 Euros. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'allouer une subvention de 1700 Euros, de prendre en charge le dépôt de garantie, ainsi que le remplissage de la cuve.

### Nids de frelons asiatiques

Une quarantaine de nids de frelons asiatiques ont été repérés sur la commune. La destruction de ces nids doit être envisagée au printemps prochain car on estime que la population doublera chaque année. La destruction des nids est à la charge des propriétaires. Des solutions sont à l'étude au niveau du Conseil général.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire répertorier ces nids en mairie en passant une annonce dans Lou Couralin.

### CCAS

La compétence des Centres Communaux d'Action Sociale doit remonter à la communauté des communes.

Le CCAS de came sera donc transféré au niveau du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

### Presbytère

M. le maire dresse un état des lieux de l'avancement du dossier du Presbytère. Les travaux devraient débuter en Février 2012.

### Tondeuse Auto portée

Une nouvelle loi pour les collectivités indique que le matériel communal ne peut plus être utilisé sur la voirie s'il n'est pas homologué.

Mr le maire informe l'assemblée de l'achat d'une tondeuse auto portée d'occasion pour un montant de 12000 Euros, la reprise de l'ancien matériel s'élevant à 2000 Euros. Pour le paiement, 8000 Euros seront pris sur le budget de cette année, et 2000 Euros sur le prochain budget.

### Gardiennage de la salle de sport

M. le maire informe l'assemblée qu'Olivier Bareyre ayant émis le souhait d'arrêter de s'occuper du gardiennage de la salle, il sera remplacé par Christian Abons, dès le 1<sup>er</sup> Janvier 2012.

### Groupes électrogènes

Jean-Marc Lafaurie demande où en est l'achat des groupes électrogènes. M. le maire lui répond que les petits groupes ont été achetés.

### Voirie

Jean-Marc Lafaurie signale que des travaux sont à prévoir pour stabiliser les bas cotés entre Pinane et Gai soleil, car ils sont dangereux.

Christophe Duhalde remonte une demande de Philippe Ladonne afin de mettre du caillou sur le chemin communal passant en bas de chez lui, afin de lui faciliter l'accès par ce chemin.

- M. le maire indique que les travaux seront effectués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

## ■ **Au Conseil Municipal (suite)**

### **DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille douze, le 08 Mars, à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Robert MALOU, Maire.

Présents : MM. Mmes MALOU, BURDALES, LAPOUBLE, SERRES-COUSINÉ, DUHALDE, LAFITTE, DUCLAU, LAFAURIE, TROG, LARTIGOT, POMMIÉS.

Absent : JALLEAU LONGUEVILLE Frank

Excusés: SALLENAVE-MENOU Céline, MONTERO Bernard, GARDERES Serge.

Pouvoir : GARDERES Serge à LAPOUBLE Frédéric

Po Secrétaire : POMMIÉS Vincent

### ■ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 22 Décembre 2011**

Il n'a pas été fait de remarques sur le compte rendu.

### ■ **ÉTUDE CONSTRUCTION D'UNE CANTINE SCOLAIRE**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il faudrait envisager la construction d'une cantine scolaire pour l'école publique.

En effet, c'est une demande qui revient régulièrement au niveau du conseil d'école. La solution actuelle n'est pas la mieux adaptée. Les élèves doivent traverser la route pour se rendre au foyer, ce dernier n'est pas utilisable en période scolaire, problèmes sanitaires liés à l'utilisation du foyer par plusieurs occupants.

Un bâtiment d'une dimension de 20 mètres par six mètres serait nécessaire. Ce dernier pourrait être aménagé au fond de la cour.

• *Après en avoir débattu, le conseil municipal décide de demander au cabinet Euskadi Architecture de réaliser un devis.*

### ■ **LOTISSEMENT COMMUNAL**

M. le Maire informe le conseil municipal qu'il a vendu le reste du terrain du lieu dit «Junca», soit 9230 m<sup>2</sup> pour un montant de 320 000 euros à un entrepreneur de SaintJean de Luz nommé AUYA HOME.

### ■ **DÉLIBÉRATION CIAS**

M. le Maire explique qu'une délibération doit être prise au sein du conseil municipal afin de remonter la compétence du Centre Communal d'action Sociale au niveau de la communauté des communes.

• *A l'unanimité, le conseil municipal décide de transférer la compétence du CCAS au Centre Intercommunal d'action Sociale.*

### ■ **VOIRIE COMMUNALE**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les travaux de réfection de chaussée à réaliser au cours de l'année 2012 :

- Voie communale N°3 sur 940 mètres
- Chemin rural de Hayet sur 760 mètres
- Voie communale de Jouandourte sur 700 mètres
- Chemin rural de Guillard sur 380 mètres
- Chemin rural de Jouandourte sur 350 mètres
- Chemin rural de Cabana sur 130 mètres
- Chemin rural de Cantaou sur 100 mètres

Le montant estimé des travaux s'élevant à 125 580 Euros.

• *A l'unanimité, le conseil municipal décide de la réalisation de ces travaux.*

### ■ **AUGMENTATION TEMPS DE TRAVAIL AUDREY PARABIS**

M. le Maire expose au conseil municipal qu'il y a de plus en plus de travail administratif à réaliser au niveau du secrétariat de la mairie. Audrey PARABIS travaille actuellement 12 heures par semaine de 13h30 à 16h30 les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis. Il propose d'augmenter son temps de travail de 4 heures par semaine, soit une heure par jour, de 16h30 à 17h30, d'autant plus qu'il s'agit d'une heure de forte affluence à la mairie due à la sortie des écoles.

M. LAFITTE s'étonne de cette demande alors que Mme PARABIS n'a pas été remplacée durant son congé maternité.

M. le Maire lui répond que c'était un choix, car le temps était trop court pour former une autre personne.

• *A l'unanimité, le conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail d'Audrey PARABIS de 4 heures par semaines, sous réserve d'acceptation par le centre de gestion.*

### **QUESTIONS DIVERSES**

#### **Comité des fêtes**

Lors de son assemblée générale, le comité des fêtes a demandé à la mairie si elle pouvait lui fournir les matériaux d'isolation phonique pour leur nouveau local.

Le conseil municipal a décidé de demander un devis pour l'achat de matériaux isolants.

#### **Cames tortes**

Suite à son assemblée générale, l'association les Cames Tortes, demande à la mairie la gratuité d'utilisation de la salle de sport.

• *Après en avoir délibéré, le conseil municipal DÉCIDE de la gratuité de l'utilisation du terrain de rugby.*

• *La location de salle reste payante au tarif en vigueur.*

#### **Aire de Jeux**

M. DUHALDE informe l'assemblée que plusieurs personnes lui ont soumis l'idée de la construction d'une aire de jeux.

• *Le conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité de se renseigner sur les tarifs, ainsi que sur les normes de sécurité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

## Les dates à retenir

**5 Mai : Repas et Bal**

*Comité des Fêtes*

**6 Mai : Apéritif et bourriche**

*APE École publique*

**12 Mai : Vide Grenier**

*APE École publique*

**16 Juin : Repas**

*Enter Nous*

**21 Juin : Sortie en Bigorre**

*Enter Nous*

## Faisons Connaissance avec... Deux chefs d'entreprise sous un même toit...



**François Gilot et Céline Satrustegui** habitent au lotissement Langon depuis 2009. Ce jeune couple de tout juste 30 ans ne manque pas d'initiative, puisque François cogère son entreprise de maçonnerie, et Céline a repris l'entreprise familiale de peinture. Lou Couralin a choisi de vous présenter ce couple de jeunes entrepreneurs.

*LOU COURALIN : Comment et pourquoi vous êtes vous installés à Came ?*

*François Gilot :* Nous sommes tous les deux originaires de la côte, puisque je suis d'Anglet et Céline de Béhobie. Les prix pratiqués sont tels, qu'au prix auquel nous est revenue notre maison nous aurions tout juste pu acheter un F3 là bas. Nous avons découvert ce terrain totalement par hasard en 2005, en discutant avec une caissière du supermarché de Bidache, où nous nous étions arrêtés pour une course. Ce terrain répondait parfaitement à nos souhaits : "A la campagne, dans un lotissement".

*LC. Justement, n'est ce pas contradictoire de venir habiter à la campagne pour être dans un lotissement ?*

*FG.* Non bien au contraire. Étant artisan, je connais bien les difficultés administratives qui sont posées lorsqu'on est pas dans un lotissement. CU, permis de construire, assainissement... c'est également une sécurité pour l'avenir, si nous souhaitons faire une extension à notre maison.

*LC. Quel a été votre cursus professionnel ?*

*FG.* J'ai un BEP/CAP de Maçonnerie ainsi qu'un brevet de technicien en encadrement de chantier passé à Cantau. Cette formation en alternance m'a permis depuis l'âge de 16 ans de toucher à tous les domaines du BTP, ce qui me vaut aujourd'hui ma qualification d'artisan. La rencontre avec mon associé, Eric Couchouron, s'est faite chez mon ancien employeur. Céline Satrustegui. J'ai passé un bac de Génie Civil dans le bâtiment dans le but de prolonger par un BTS de décoration d'intérieur, mais au moment où j'ai obtenu mon bac, il n'y avait plus la possibilité de poursuivre par ce BTS à Cantau. J'ai donc travaillé quelques années dans une Benta à Ibardin avant de reprendre l'entreprise de peinture de mon père il y a cinq ans.

*LC. Une femme peintre en bâtiment c'est plutôt rare !*

*CS.* C'est vrai que c'est un domaine plutôt masculin, mais je trouve que c'est un avantage d'être une femme. Pour le choix des couleurs dans les peintures ou des motifs dans les papiers peints, les clientes préfèrent avoir un avis féminin.

*LC. Deux entreprises à gérer dans un couple, ça doit être très prenant !*

*FG.* Nous ne comptons pas nos heures. Ça demande de grosses journées en semaine et les week-ends, c'est devis et factures.

*CS.* Sans compter que la plupart de nos chantiers sont sur la côte. C'est pourquoi j'aimerais un jour transférer mon entreprise avec ses trois salariés sur Came.

*LC. Il y a du potentiel dans le coin ?*

*FG.* Bien sûr. D'autant plus que nous sommes en ZRR (*Zone Rurale Reculée*). Ça permet à une nouvelle entreprise installée en pays basque intérieur, réalisant des chantiers dans cette zone de bénéficier d'avantages fiscaux pendant 8 ans. C'est un coup de pouce lorsqu'on démarre; malgré un cahier des charges sous contrôle.

*LC. Pour en finir avec une question "people", vous êtes vous rencontrés sur un chantier ?*

*FG et CS. (rires).* Pas du tout, nous nous sommes rencontrés lors d'une soirée en Espagne...

## ■ État civil

### NAISSANCES

Le 5 mars 2012 est née à Bayonne, Lana, fille de Laurie et Sébastien DARROTCHETCHE domiciliés Maison Massoun.

Le 24 mars 2012 est née à Bayonne, Madysson, fille de Myriam POUGET et MÉRIL COUSIN domiciliés Maison Lamboum.

Le 10 avril 2012 est né à Bayonne, Ilan, fils de Sandra et Dimitri DUMERCQ domiciliés Maison L'Esclaride.

*Félicitations aux heureux parents.*

### DÉCÈS

Le 7 mars 2012, Didier MAMOURET est décédé à son domicile Maison Sanglar à l'âge de 40 ans.

Le 17 mars 2012, Maria Mercedes DEL CAMPO épouse ARTOLA est décédée à Cambo les Bains à l'âge de 57 ans.

*Nous adressons à ces familles nos très sincères condoléances.*

### REMERCIEMENTS

*Bruno et Florence DUCLAU remercient toutes les personnes qui ont témoigné une marque de sympathie lors des obsèques de Joseph.*

*Evelyne et Jean Claude Saubot et leurs enfants, très touchés par les marques de sympathie et d'amitiés que vous leur avez témoigné lors du décès de Robert Claverie, vous prient de trouver ici, l'expression de leurs sincères remerciements.*

## ■ Informations Communales

### RECENSEMENT MILITAIRE 2<sup>ème</sup> PÉRIODE 2012 / Rappel

Les jeunes nés en avril mai et juin 1996 doivent venir se faire recenser à la mairie.

### PRIME AU MAINTIEN DU TROUPEAU VACHES ALLAITANTES 2012 / Rappel

Le ministère de l'Agriculture a pour objectif de développer l'usage de TelePAC (*site internet*) qui permet aux exploitants agricoles de réaliser en ligne leurs demandes d'aides agricoles communautaires. L'objectif fixé est d'atteindre le taux de 80% de télédéclarations en 2013.

Pour atteindre cet objectif, il est prévu de réduire l'accès au formulaire papier et de favoriser l'utilisation du support internet.

La demande de Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA) est concernée par ce dispositif, aussi aucun formulaire papier ne sera adressé aux mairies pour les demandes de PMTVA 2012.

Tous les documents peuvent être téléchargés sur le site TELEPAC à l'adresse suivante : [www.telepac.agriculture.gouv.fr](http://www.telepac.agriculture.gouv.fr).

## ■ Les Écoles

### ÉCOLE PUBLIQUE DE CAME

#### Sortie des maternelles au cinéma

Mardi 10 avril la classe des TPS PS MS de l'école s'est rendue au cinéma de Salies de Béarn assister à la projection de "GROS POIS PETIT POINT". Six courts métrages d'animation suédois mettant en scène le quotidien de deux lapins à pois. Une séance d'humour et de tendresse qui a ravi les plus petits.



#### Retour au jardin scolaire

Avec l'arrivée du printemps les élèves de CM ont retroussé leurs manches pour s'occuper du jardin.

Après avoir retourné la terre il planteront début mai, après les saints de glace, les plants de tomates qu'ils ont semés en godet au mois de février. Ces graines ont été récoltées et sélectionnées au mois de septembre lors de la récolte 2011. Ainsi la boucle est bouclée tout le cycle de la reproduction des végétaux aura été traité. Désormais, comme le préconisait le philosophe Voltaire dans Candide, les jeunes enfants du village "savent cultiver leur jardin".



#### Tri des déchets avec Bilta Garbi

Les séances de sensibilisation au tri des déchets se sont achevées fin mars pour les élèves de CE et CM. Les plus grands ont fabriqué des petits composteurs individuels avec l'introduction de quelques lombrics qui digéreront peu à peu les déchets verts versés dans l'objet. Quant aux CE ils ont imaginé des personnages fantastiques avec plusieurs objets de récupération.



*Bravo aux petits artistes et merci à l'intervention des ambassadrices de Bilta Garbi.*

#### Visite du collège

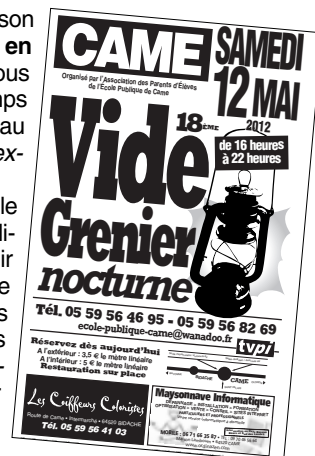
Chaque année les élèves de cm<sup>2</sup> se préparent à quitter l'école primaire et au deuxième trimestre vont passer une journée au collège. Cette année c'était au tour de Pauline, Vincent, Oihana, Léa, Timothé, Clément et Tessa de se familiariser avec les nouveaux locaux du collège, flambant neuf, du Pays de Bidache. Une journée agréable au contact des élèves de 6<sup>ème</sup> qui leur montraient par binôme les différents endroits de l'établissement (*classe, CDI, cantine...*)  
*Bonne chance pour leur nouvelle vie de collégien, nous leur souhaitons une excellente scolarité.*

#### Inscriptions pour l'année scolaire 2012/2013

La fin de l'année scolaire approche et déjà il faut penser à la rentrée de septembre, les inscriptions peuvent s'effectuer dès maintenant. Vous pouvez contacter l'école au 05 59 56 46 95, un rendez vous sera programmé avec visite et présentation de l'établissement.

- Le **DIMANCHE 6 MAI**, l'APE organise une **VENTE DE GÂTEAUX** à partir de 9h au bourg. Nous vous invitons à l'apéritif offert par l'APE à partir de 11h30 au foyer et nous en profitons pour procéder au tirage de la bourriche.

L'APE de l'école Publique organise son **VIDE GRENIER le Samedi 12 Mai en nocturne de 16h00 à 22h00**. Si vous souhaitez exposer, il est encore temps de s'inscrire auprès de l'école au 05 59 56 46 95 (3,50 € le mètre à l'extérieur ou 5 € le mètre à l'intérieur). N'hésitez pas à nous rejoindre le **Samedi 12 Mai dès 16h00**, pour réaliser de bonnes affaires, ou pour venir passer un moment convivial entre amis à l'heure de l'apéritif. Nous vous proposerons également des assiettes de grillades (*cœurs de canards, chipolatas, ventrèche*), préparées par les parents d'élèves.



### ÉCOLE NOTRE DAME

#### Carnaval à l'école Notre Dame de CAME

C'était presque l'arrivée du printemps et en ce jeudi 15 mars, jour de mi-carême, les enfants de l'école Notre Dame de Came ont pu fêter carnaval. Le soleil radieux s'est annoncé à la fête et a permis à nos petits écoliers de sortir leurs plus beaux déguisements : princesses, pirates, Obélix, chinoise, Cléopâtre, sorcières, épouvantail... tous étaient fiers de défiler dans la cour de l'école. San Panzar ayant été accusé de tous les maux et rendu responsable de toutes les fautes, la fête a pu commencer. L'après-midi s'est terminée par un excellent goûter, constitué de crêpes préparées dans chaque classe. A l'année prochaine San Panzar !



#### Prévention routière

Nos élèves de CM2 ont obtenu avec succès leur attestation de première éducation à la route en tant que cyclistes et ce malgré quelques ronds points pris à l'envers et quelques stops un peu oubliés. Félicitations à eux et merci aux gendarmes qui ont su leur faire confiance.

#### Inscriptions pour la rentrée 2012-2013

La directrice, Mme DARRIEUMERLOU, reçoit les parents sur rendez-vous. Vous pourrez la joindre au 05.59.56.03.63 afin d'obtenir des renseignements sur le fonctionnement de l'école.

#### MERCI À TOUS !

Cette année encore notre traditionnelle croupionnade a été une réussite, grâce à nos habitués et de nouveaux visages.

#### VENTE DE FLEURS

*Le printemps est là et il est temps de penser aux plantations...*

Cette année l'école Notre-Dame a organisé une vente de fleurs et de plants à Came, ainsi qu'à Hastings.

#### VENTE DE GÂTEAUX

##### Avis aux gourmands !...

L'école Notre-Dame organise **UNE VENTE DE GÂTEAUX** :

- Le **MERCREDI 16 MAI 2012** à l'occasion de la messe de 19 h à Biscay
- Le **JEUDI 17 MAI 2012** à l'occasion de la messe de 11 h à Bidache

#### SPECTACLE DE L'ÉCOLE

Cette année, c'est sur le thème du Petit Prince que nos enfants ont pu s'exprimer par le chant et la danse pour notre spectacle de fin d'année. Avec la participation du corps enseignants et des parents d'élève pour le décor, costumes et la préparation des différents tableaux, les enfants nous en ont mis plein les yeux.

## AÏMA

Aïma vous informe de la création de son site, creuset d'informations sur le passé, le présent... et l'avenir de cette association locale : <http://www.aima-letrocoeur.org>

## Club Enter-Nous

L'Assemblée générale du club a eu lieu le jeudi 23 février au foyer.

Après un moment de silence observé en mémoire des défunts de l'année, lu le rapport moral et financier, le bureau a été reconduit dans sa totalité avec Jean Damestoy qui remplace Marcel Bourdalès

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire qui nous autorise à faire nos réunions au foyer

Les tricoteuses, ainsi que les chasseurs de chevreuil qui cette année nous ont particulièrement gâtés. A ce propos les adhérents du club (*à jour de cotisations*) sont invités à un petit repas chevreuil

Qui leur sera servi le :

**SAMEDI 16 JUIN À MIDI AU FOYER**

Pour la bonne organisation de ce repas : prière de vous inscrire avant **le 7 JUIN**

La prochaine sortie du club aura lieu le **JEUDI 21 JUIN** en Bigorre

**Le matin :**

Visite du château de Mauvezin

Repas

L'après midi visite de L'Abbaye de L'Escaladieu

**Prix de la sortie : 40€**

L'heure de départ et les détails vous seront communiqués à l'inscription c'est-à-dire avant le : **11 juin**

Amicalement et pour le Club : J Lenguin

## Comité des Fêtes

Nous vous donnons rendez-vous :

**le SAMEDI 5 Mai 2012,**

pour notre traditionnel BAL DE MAI.

Au repas cette année :

**MOULES - FRITES  
À VOLONTÉ**

Fromage / Eclairs au chocolat /  
Café / Digestif / vin compris

Adulte : 11€ et Enfant : 7 €

La sono **IMPULSION** animera la soirée.

Comme l'an dernier, le bal se terminant tôt suite à un arrêté, nous vous invitons à arriver de bonne heure. Dés 19h30.

En espérant vous voir nombreux.

A très bientôt. LE COMITÉ DES FÊTES

## BATTERIE FANFARE "LOUS HARDITS"

Le 31 Mars dernier, la batterie fanfare Lous Hardits organisait son spectacle musical. Cette année, nous avons misé sur la nouveauté. Tant, au changement de lieu, que sur le programme.

Fallait oser, et nous l'avons fait. 3 mois de répétitions intensives autant pour les sketches, les danses, l'organisation, la réalisation du nouveau décor mais surtout pour la mise en scène avec l'orchestre. Tout cela pour parfaire à la réussite du spectacle.

La représentation fût un grand succès. Nous avons pris beaucoup de plaisir à nous produire devant un public si nombreux et si enjoué.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles, les danseurs, les acteurs, Lous Cantayres, pour leur participation et qui ont fait de ce spectacle un "SHOW" !!!

Nous vous donnons rendez vous l'année prochaine.



## ■ Numéros Utiles

■ **MAIRIE** 05 59 56 02 75 / FAX 05 59 56 45 96  
[commune.came@wanadoo.fr](mailto:commune.came@wanadoo.fr)

**OUVERTURE** : Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 17h00

■ **POMPIERS** 18

■ **SAMU** 15

■ **GENDARMERIE DE BIDACHE** 17 ou 05 59 56 48 00

■ **ÉCOLE PUBLIQUE** 05 59 56 46 95

■ **ÉCOLE NOTRE DAME** 05 59 56 03 63

■ **COMMUNAUTÉ DES COMMUNES**

05 59 56 05 11 - 05 59 56 05 60

■ **CRÈCHE DE BIDACHE** 05 59 55 53 97

■ **CENTRE DE LOISIRS** 05 59 55 53 72

■ **DÉCHETTERIE** 06 72 13 26 74

Ouverture le mercredi après-midi de 14h à 18h le samedi matin de 9h à 12h

*Lou*  
**Couralin**  
Lo Couralin

Les articles publiés dans le présent numéro vous sont restitués dans la forme rédactionnelle de leurs auteurs.

Vous souhaitez recevoir Lou Couralin par email en plus du format papier, alors envoyez-nous votre adresse sur : [loucouralin@orange.fr](mailto:loucouralin@orange.fr)

Lou Couralin N°23 sortira début Juillet. Il couvrira les mois de Juillet et Août.

Merci de nous faire parvenir vos articles avant **le Jeudi 14 juin.**